



ODD 13 : MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS.

-  **13.1** Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

-  **13.2** Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

-  **13.3** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

-  **13.a** Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires

-  **13.b** Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

Actions envisageables pour les avocats :

- S'informer sur le changement climatique et ses conséquences à court, moyen et long terme. De nombreux canaux d'information existent : études/rapports scientifiques, livres, presse spécialisée, vidéos, podcasts, formations... Des sélections de « sources » sont également disponibles sur plusieurs médias.
- Identifier les habitudes et pratiques qui concourent à la crise climatique et, le cas échéant, engager des changements utiles (ex. réduire/arrêter de consommer de la viande, réduire/renoncer à prendre l'avion, diminuer l'usage des véhicules moteurs, éviter les achats superflus, préférer la réutilisation/seconde main quand c'est possible, optimiser l'usage et la consommation des espaces privés et professionnels et des objets qu'ils comprennent...).
- Répercuter les informations et les mesures utiles auprès des personnes intéressées.
- Organiser au sein du cabinet/barreau une formation sur le changement climatique et ses enjeux (ex. fresque du climat).
- Combiner "*Team building*" et sensibilisation au développement durable.
- Calculer son empreinte carbone (via par ex. le [simulateur de l'ADEME](#)).
- Établir un plan d'actions concrètes.
- Soutenir financièrement des médias, des associations et autres groupements concernés par la crise climatique.
- Engager un vrai dialogue avec les fournisseurs du cabinet / du barreau / d'AVOCATS.BE en mettant l'accent sur l'aspect "*win-win*" de cette démarche.